***MAIRIE***
***DE***
***BRÉZÉ***
13, rue du Stade
CIDEX 3 bis
49260 BRÉZÉ

Tél. : 02.41.51.62.07.
Fax. : 02.41.51.62.99.

**Séance du Conseil municipal du 6 Avril 2016**

**Étaient présents** : Mmes Mrs : NIORT André Maire, VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, LACASSIN Nelly, MAURICET Jean-Paul Adjoints, GUILLOT Jean-François, VAHÉ Éric, HALTEAU Philippe, MARTIN Juliette, HUET Murielle, Conseillers municipaux

**Étaient excusés** : BRUNET Nadine, ONILLON Florence, POROU Noël RICHART Dominique PAVILLON Thierry

**Budget :**

**Compte de gestion et administratif 2015**

Après avoir validé le compte de gestion 2015 établi par le receveur municipal, le conseil a approuvé par le compte administratif 2015 de la Commune, il présente un, résultat de clôture en section de fonctionnement de 125 142.50 et en section d'investissement de 214 531.13€

**Affectation des résultats**

Sur les 125 142,50€ du résultat d'exécution de fonctionnement, le conseil décide d'affecter à la section d'investissement 75 142€, le solde 50 000€ étant reporté en recettes de fonctionnement. Le résultat d'investissement 214 531,13€

**Budget 2016**
Il est voté à l'unanimité, le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 836 655€ et d'investissement à 510 592€

**Fiscalité** :

Les Elus décident de ne pas augmenter les taux des trois taxes, qui restent fixés à 12,53% pour la taxe d'habitation, 19,24% pour le foncier bâtie 40,91% pour le foncier non bâti.

**Subventions :** Une enveloppe de 7 433€ sera répartie entre les différentes Associations°)

**Statuts du SIVOS**

L'Adjointe au Maire, Madame VASSEUR Nathalie présente les statuts du SIVOS, les objectifs et les missions établis avec les élus de Saint Cyr en Bourg
Le Conseil municipal approuve les statuts su SIVOS

**Photocopieur – contrat de location société QUADRA**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il est nécessaire de changer le photocopieur actuel pour un matériel couleur plus performant.
**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré,

- ✓ **Accepte** la proposition de la Société QUADRA de CHOLET concernant la location d'un photocopieur CANON IRA C5035
- ✓ **Autorise** le Maire ou le 3éme Adjoint à signer le dit contrat et tous documents nécessaires

**Réforme territoriale**

Le Conseil municipal, à l'unanimité
Décide de s'abstenir sur le projet de périmètre proposé par la Préfecture concernant la fusion de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement et des Communautés de communes de Loire Longué, de la Région de Doué la Fontaine et du Gennois

**Mise à disposition d'un bac**

Le Conseil municipal approuve la mise à disposition d'un bac pour les déchets sauvages par Saumur Agglo propreté

**Questions diverses** .

Vitesse : une réunion va être demandée au service de l'Agence Technique de Doué la Fontaine afin d'étudier la vitesse des véhicules rue du Puits Aubert.

La Commission Enfance va revoir les jeux qui sont installés au square Marguerite Loubard